Police cantonale bernoise

Ressources et prestations de service

Domaine spécialisé Armes, explosifs et commerce
Case postale
3001 Berne
+41 31 638 60 60
www.police.be.ch

Concept de sécurité pour collectionneurs d'armes à feu interdites

Ce formulaire doit être rempli à partir du 15.08.2019 lors de la première demande d'octroi d'une autorisation exceptionnelle selon la nouvelle législation et joint à la demande correspondante. Le formulaire devra par la suite être transmis uniquement lors de mutations (p. ex. déménagement).

Information personnelles	
Nom	Prénom(s)
Date de naissance	Adresse (Rue, N°, NPA, Lieu)

Exigences cantonales pour la conservation sûre par les collectionneurs (art. 13g OArm)

Les armes à feu automatiques et semi-automatiques selon l'article 5 alinéa 1 de la loi sur les armes doivent être enfermées dans un local / contenant résistant aux cambriolages et aux effractions (p.ex. armoire verrouillable en bois massif, armoire à fusils en acier, coffre-fort, etc.). La culasse d'une arme à feu automatique ou d'une arme à feu automatique transformée en arme à feu semi-automatique doit être conservée séparément du reste de l'arme (art. 47 OArm). Une arme à feu interdite semi-automatique de fabrique à percussion centrale (équipée d'un chargeur de grande capacité) peut être conservée en entier dans un local / contenant.

Conditions selon l'article 26 LArm

Les armes, les éléments essentiels d'armes, les accessoires d'armes, les munitions et les éléments de munitions doivent être conservés avec prudence et ne pas être accessibles à des tiers non autorisés.

Conservation

Lieu de c. Où l'arme est-elle conservée / où les armes sont-elles conservées? Quelles sont les conditions de verrouillage?

Où la culasse de l'arme est-elle conservée / où les culasses des armes sont-elles conservées? (ne s'applique qu'aux armes à feu automatiques et aux armes à feu automatiques transformées en armes à feu semi-automatiques)

Annexes

- Quittances d'achat éventuelles du contenant résistant aux effractions
- Photos / esquisses éventuelles des locaux/contenants résistant aux cambriolages et aux effractions

Confirmation/signature

Je confirme avoir répondu aux questions de manière conforme à la vérité.

Lieu, date	Signature requérant(e)

À transmettre à: en annexe à la demande d'octroi d'une autorisation exceptionnelle